

Le val d'Allier Nord, territoire exemplaire pour l'intégration d'un agrosystème durable









Clermont-Fo

la monne.

Brioude

MONTS DORE Puy de Sancy 1885 m



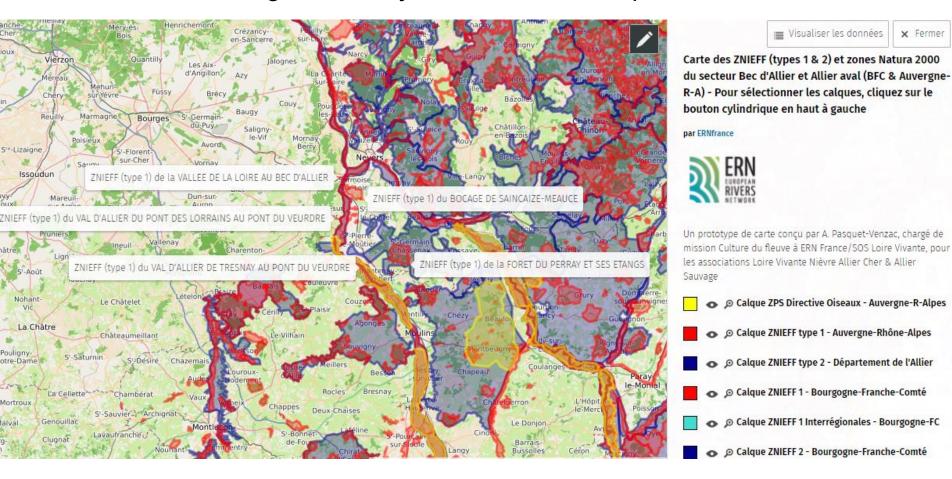






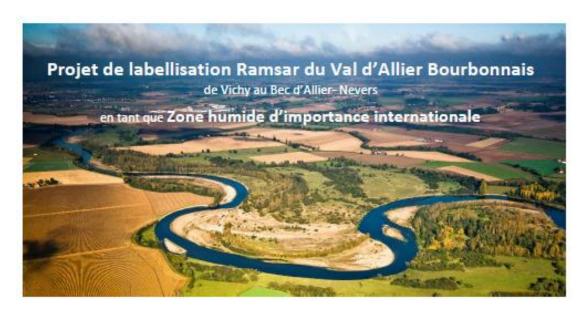
Pourquoi le Val d'Allier Nord?

Parce que c'est un des plus beaux et plus riches « hotspots » de biodiversité Zones Humides de France et une réserve ornithologique de première importance, sur un corridor écologique et un axe migratoire majeur à l'échelle européenne



Pourquoi le Val d'Allier Nord?

Parce qu'il y a une concentration d'espaces naturels préexistants (trois réserves naturelles, des dizaines de sites NATURA 2000, des Znieff...), des dynamiques associatives et territoriales susceptibles de porter un tel projet (labellisation RAMSAR en cours) et aussi du fait de des villes portes de grand intérêt et d'un patrimoine « hybride » de premier plan.



Vers une labellisation Ramsar du Val d'Allier Bourbonnais



Le Val d'Allier entre Vichy et Nevers a été identifié, par le Museum National d'Histoire Naturelle, comme une zone prioritaire pour la désignation d'un site Ramsar en France.

En effet, la labellisation d'un site au titre du réseau Ramsar peut se faire s'il répond à au moins un des 9 critères écologiques définis (cf. liste des critères en dernière page de la note de projet). Le Val d'Allier Bourbonnais répond à au moins 7 de ces 9 critères.

La demande de labellisation du Val d'Allier Bourbonnais en tant que site Ramsar, a été initiée conjointement en juin 2019 par les Conservatoires d'espaces naturels Allier, Bourgogne et Centre-Val de Loire.

Le Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier a été désigné comme structure coordinatrice et chargé de mobiliser les acteurs du territoire pour coconstruire le dossier de demande de labellisation du site, et en particulier le projet de territoire.

Rencontre du 4 décembre 2020 entre les élus du territoire et Jérôme BIGNON, Président de Ramsar-France, membre honoraire du parlement

Pourquoi le Val d'Allier Nord?

Parce que ce territoire a manqué une première fois son rendez-vous avec l'histoire et qu'un immense travail préparatoire a déjà été fait notamment par le WWF. Il faudrait aujourd'hui un soutien et une impulsion gouvernementale pour relancer la machine et soutenir cet appel venu d'un territoire unique qui pourrait être le premier parc national fluvial de France!



Quand le prince Philip était en visite au Bec d'Allier pour soutenir la cause

écologiste

« Vive la Loire sauvage! »

prononcée le 14 octobre 1988 par le prince d'Édimbourg

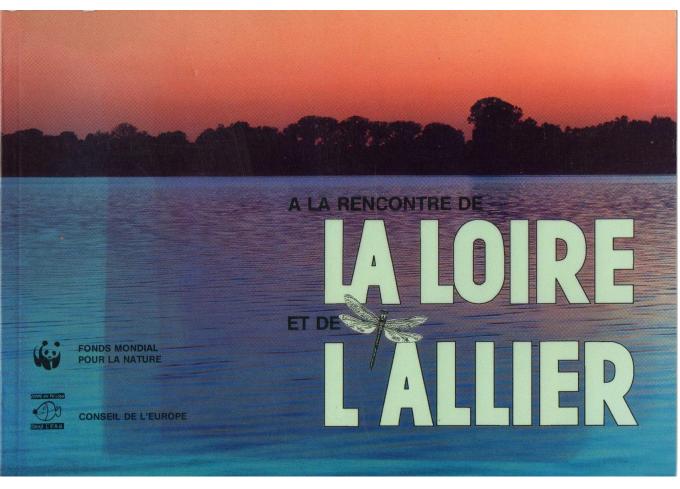




Le Bec d'Allier et le Val d'Allier Nord : des sites naturels de notoriété internationale ayant déjà fait l'objet de nombreux travaux et études



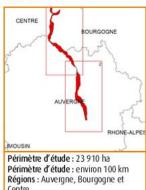




Val d'Allier nord

Présentation du secteur d'étude

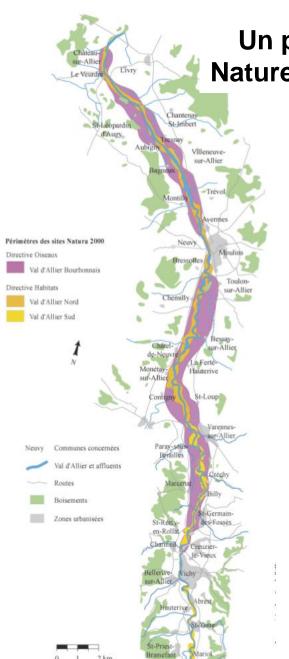
Le secteur retenu, de Saint-Germaindes-Fossés au bec d'Allier, comprend deux tronçons qui s'étendent sur trois régions : Auvergne, Bourgogne et Centre.



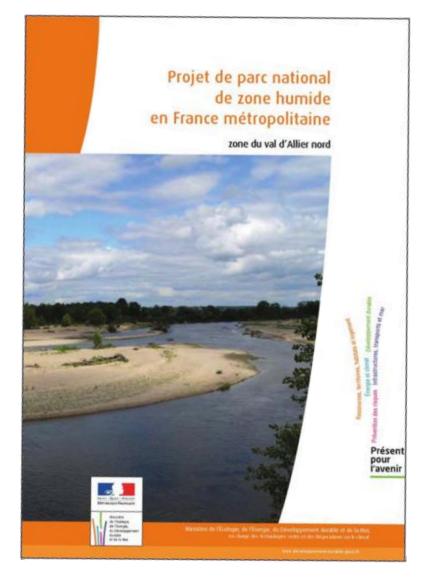
Départements : Allier, Nièvre et Cher Communes concernées : 43 totalement ou partiellement incluses dans le péri-

mètre (cf. liste en annexe 1)

L'Allier prend sa source en Lozère et se jette, au bout de 425 km, dans la Loire au bec d'Allier après un parcours orienté du sud-est au nord-ouest. Le bassin versant total de 14 310 km² se distingue par un climat océanique et continental, une géologie complexe et une morphologie variée, à l'origine d'une mosaïque de paysages articulés le long de l'axe de la rivière. Si le relief influence directement les précipitations en amont, le val d'Allier, le Bourbonnais et la Sologne bourbonnaise, aux pentes plus douces, se caractérisent par des précipitations relativement modestes, des sécheresses hivernales ainsi que des événements orageux estivaux et en fin de printemps. Le cours d'eau coule en aval sur le sud du Bassin parisien et se trouve recouvert, de part et d'autre, par des couches d'alluvions récentes d'épaisseur et d'étendue variables, formées de sables, graviers



Un premier projet de Parc National Naturel de zone humide avorté en 2009



Une nouvelle démarche portée par le Conservatoire des Espaces Naturels de l'Allier : un projet Ramsar pour le val d'Allier de Vichy au Bec d'Allier

























Des échanges récents avec le Ministère de la Transition Ecologique :

- 22 juin 2021 : rencontre en visio avec le Cabinet de madame Bérangère Abba, Secrétaire d'Etat chargée de la Biodiversité
- 13 janvier 2022 : avec le Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD), chargé de revoir les propositions initiales de sites pour un PNN de zone humide

Objectif de la stratégie nationale des aires protégées : 30% du territoire, dont 10% en protection forte



« A l'occasion de ce déplacement la Secrétaire d'Etat a rappelé qu'elle souhaitait porter une réflexion sur la création d'un douzième parc national centré sur les zones humides. »

Le caractère exceptionnel du val d'Allier Nord entre Moulins et Nevers

La partie la plus authentiquement préservée du cours de la rivière, en termes de biodiversité, de paysage, d'activité agricole intégrée, de vie locale, de traditions et de savoir-faire, aujourd'hui soumise aux pressions de l'agriculture intensive





Moulins



ENS des Coqueteaux - Montilly



Villeneuve-sur-Allier



Le Veurdre



Château d'Allier





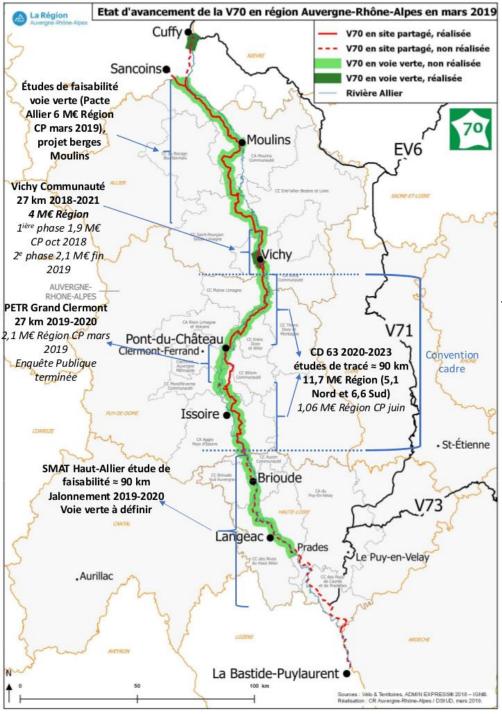
Apremont-sur-Allier



Le Bec d'Allier







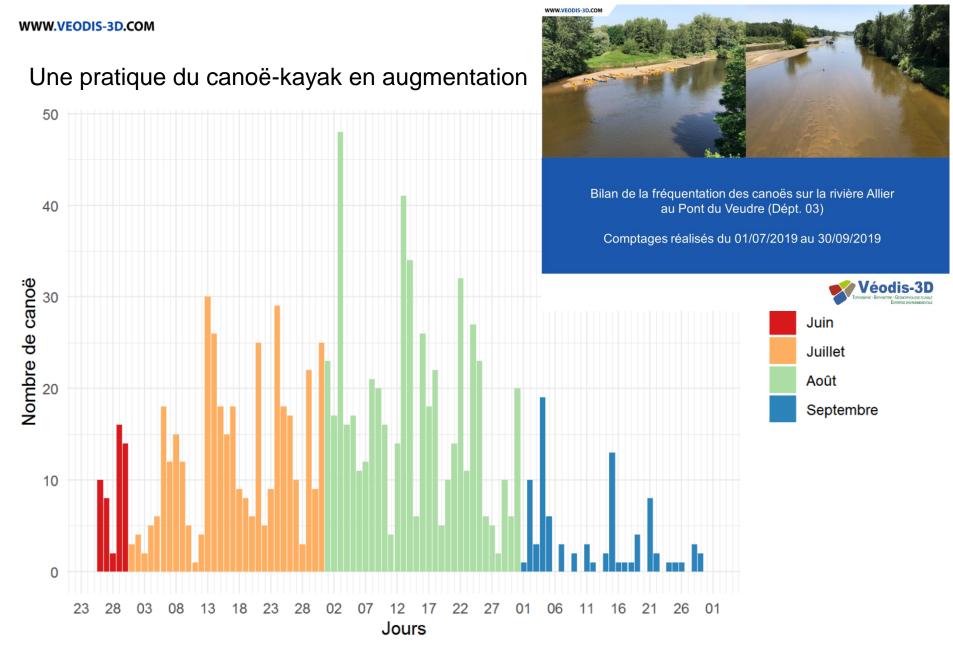


L'ouverture progressive d'un grand itinéraire régional pour le développement du tourisme à vélo

Allier Sauvage impliquée dans l'évaluation de sa fréquentation, avec le souci particulier de préserver le milieu naturel fluvial et la vie locale

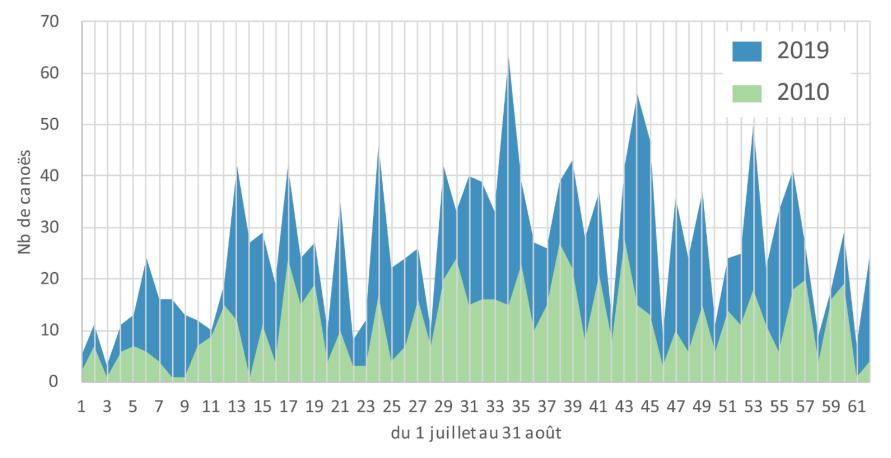


27 km de voie verte ouverts sur Vichy en juillet 2020 de St-Yorre à Billy



Nombre total de passage sur la période (juin/septembre) : 1064

Comparaison des flux de canoës entre 2010 et 2019 - Période 1 juillet au 31 août



• 2010 : 701 passages

2019 : 926 passages Augmentation du nombre de passages de 32%

Source données 2010 : Laboratoire Geolab CNRS, Association Allier Sauvage, mars 2012. Méthode d'évaluation de la fréquentation liée à la pratique du canoë-kayak sur l'Allier de plaine

De nouvelles dérives à empêcher : jet-ski, hors-bord, ULM, drones, ...



Photos réalisées par Christophe Page de l'association Instant Nature le mardi 30 juin 2020 à 19h30. L'hélicoptère est stationné sur la grève en rive gauche de l'Allier, sur la commune de Neuvy-le-Barrois (18)

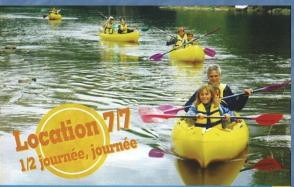
Quel équilibre entre la dimension touristique à construire, la dimension loisirs à consolider, le respect de la vie locale, une agriculture adaptée et la préservation du milieu naturel et de la biodiversité ?





quel modèle agricole et quelle gestion de l'eau ?





quel développement touristique ?





quelle place pour les riverains?



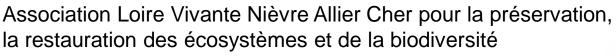
quelle connaissance, quel statut, quelle gouvernance?...

Un collectif d'associations motivées sur le Val d'Allier Nord, environnementales, agricoles et culturelles appelé à s'étendre à d'autres associations



Association Allier Sauvage pour la sauvegarde de la vallée de l'Allier, de ses équilibres écologique et économique et de sa vie locale

Association de Protection du Confluent de la Loire et de l'Allier et de ses Environs, pour la préservation de ses équilibres naturels





Groupement des AgroBiologistes de la Nièvre, pour la défense et le développement durable de l'agriculture biologique

Association d'agriculteurs-éleveurs et d'habitants du Cher pour la préservation des équilibres agro-environnementaux et la sensibilisation aux richesses naturelles du Val d'Allier



Collectif Nivernais pour une Agriculture Durable



European Rivers Network, Association de protection des fleuves et rivières du monde et d'Europe en particulier





Ce DVD est exclusivement destiné à l'usage privé dans le cadre familial

Paradis en herbe

"Un terroir où tous les éleveurs agissent pou préserver leur environnement... eh bien ça, chapeau!"

Ce n'est pas un hasard si la vie sauvage, étonnamment riche, s'entête à fréquenter ce paradis naturel bordé par l'Allier, aux confins du Berry... Sur cette terre d'élevage du charolais, les éleveurs ont su adapter leurs modes d'exploitation aux conditions imposées par la nature. Le maillage des haies n'a subi aucune modification et plusieurs zones humides côtoient encore les prairies naturelles. De nombreuses espèces animales, devenues rares ailleurs, prospèrent ici de façon durable. C'est le cas des cigognes blanches, dont les effectifs ne cessent de progresser, des pies grièches, de la huppe, du guêpier d'Europe...Tout au long de l'année, les éleveurs, la faune sauvage et les animaux domestiques profitent de la quiétude des lieux et partagent le bonheur qu'elle engendre.

Par leur passion et leur savoir-faire, les éleveurs du Val d'Allier préservent leur milieu de vie et ouvrent la voie à une agriculture de demain, plus respectueuse de la vie sauvage et de l'environnement.

Un film réalisé par Philippe HENRY et Jean-Paul THÉVENIN Sons Boris JOLLIVET

Musique originale Emmanuel DENIS et Tarik BENOUARKA Conseillers Les Amis du Val d'Allier et Jean-Yves FEAT

Renseignements au 02 54 20 40 34







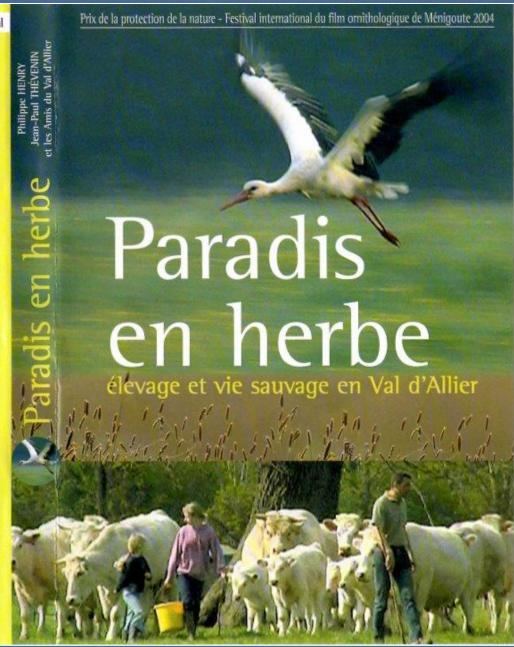




et les Amis du Val d'Allier, Comice agricole de Sancolns, Épis-Bocage, Thivat NA, Mornay-sur-Allier, Neuvy-le-Barrois, Apremont-sur-Allier.

DVD durée 48 minutes. Photos couverture 9 Philippe Henry

DVD strictement réservée à un usage privé, non public et non commercial. Sauf autorisation expresse, la duplication, la location, le prét, l'échange, la projection publique, l'utilisation pour la radiodiffusion, la télévision, la télédistribution de ce vidéogramme sont intendits et serunt poursuivis. Tous droits des projetétaires de l'œuvre enregistrice, réservés, 2004.



exemple paysan remarquable des Amis du Val d'Allier



Un avenir à maîtriser localement pour une préservation durable

Ce territoire préservé suscite aujourd'hui l'intérêt de milieux extérieurs, alors que c'est précisément son relatif isolement qui lui a conféré cet état exceptionnel au bénéfice premier de ses habitants. Comment lui assurer une nouvelle modernité basée non plus sur la quantité (production, population, visiteurs, flux, vitesse...), mais sur les valeurs de demain : respect de l'environnement, production agricole qualitative, qualité des relations, excellence culturelle, bien-être et sécurité... ?

- Comment préserver ce caractère à la fois « sauvage » et « habité » qui en fait la valeur particulière ?
- Comment sauvegarder sa richesse naturelle, en évitant le piège d'une réserve dont ses habitants se sentiraient exclus ?
- Comment soutenir le développement d'une agriculture adaptée et d'une production de qualité au bénéfice premier des populations locales ?
- Comment éviter la main mise d'une société de loisirs et de consommation qui risquerait de le dénaturer, et d'altérer la qualité de vie de ses riverains ?
- Comment valoriser cet atout exceptionnel avec la plus grande valeur ajoutée directe et la moins grande perturbation possible ?
- Comment garantir à ses populations la maîtrise de son avenir face aux démarches extérieures, publiques (politiques) ou privées (économiques) ?

Notre proposition pour le Val d'Allier Nord Une démarche collective exemplaire de développement territorial durable

L'objectif général sera de faire de la partie aval du Val d'Allier un exemple de développement territorial basé sur la préservation de ses qualités environnementales, sur la promotion d'un agrosystème intégré et durable, et sur une valorisation subtile de ses atouts au bénéfice premier de ses habitants et de ses acteurs, en évitant toute intrusion d'un phénomène de masse préjudiciable à des équilibres jusque là préservés.

- **Développer une vision partagée** des enjeux stratégiques, environnementaux, économiques et sociétaux, du territoire, entre le maximum d'acteurs publics et privés, locaux-régionaux,
- **Mettre en place un dispositif d'observation** permettant d'évaluer les effets des tendances et des actions (secteur prioritaire de l'Observatoire de l'Allier projeté)

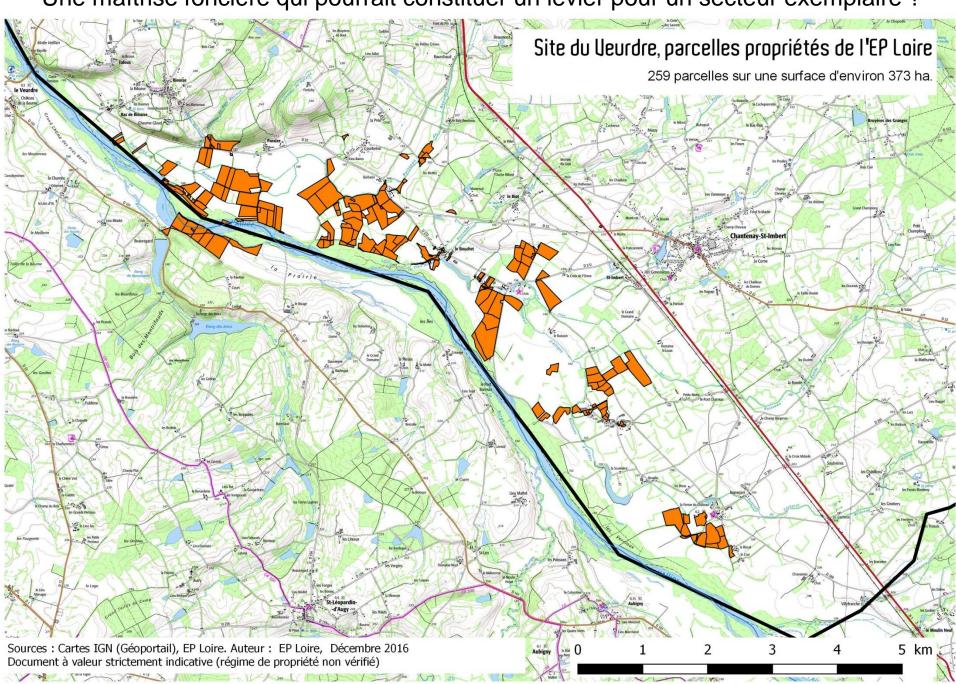
Engager un projet de développement agricole durable, basé à la fois sur le respect environnemental de la rivière, sur une pérennisation des modèles d'exploitation adaptés, et sur un partenariat valorisant avec les autres secteurs d'activités et avec les collectivités.

- Maîtriser le développement des loisirs et du tourisme avec un objectif de compatibilité avec la préservation de l'environnement, de respect de la vie locale et d'excellence en termes de valeur ajoutée pour le territoire
- **Réorienter les projets d'aménagement**, de transformation, d'exploitation et de promotion contraires à l'objectif général
- **Développer un programme coordonné d'actions** et d'aides publiques concourant à susciter l'évolution pérenne recherchée, notamment par la sensibilisation des populations et des acteurs, ainsi que par un soutien raisonné au secteur agricole
- Intégrer ce projet à la dynamique globale du bassin de la Loire et du sous bassin de l'Allier, pour en décliner la valeur d'exemple et les enjeux.



Un animateur Allier Sauvage pour conduire ce projet sur le val d'Allier Nord

Une maîtrise foncière qui pourrait constituer un levier pour un secteur exemplaire ?

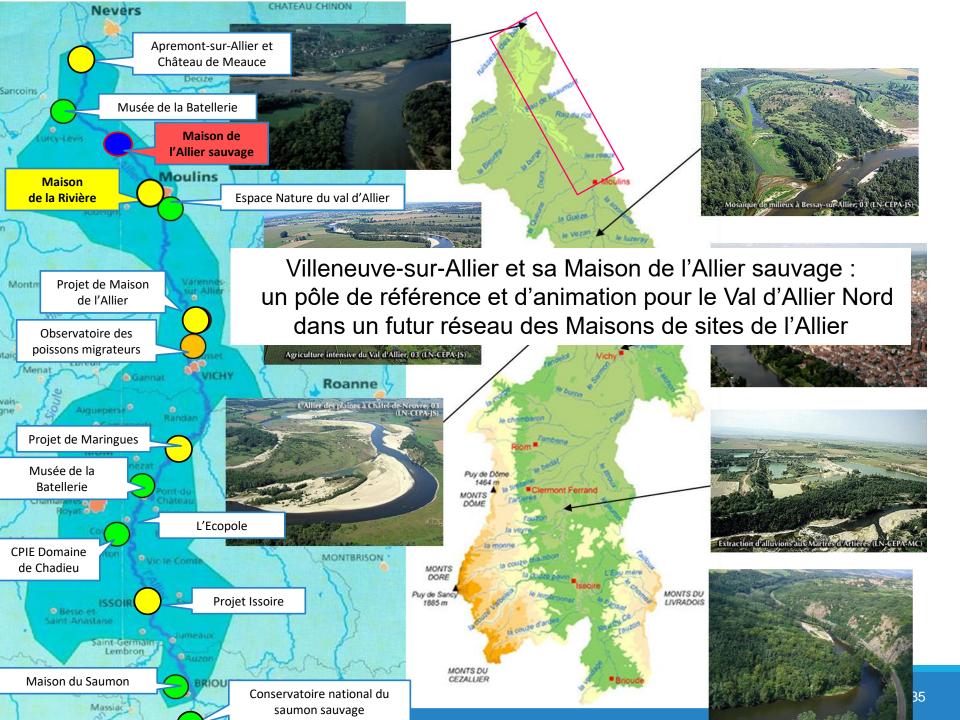






Aujourd'hui, l'auberge de la Chaumière a trouvé son nouvel exploitant qui prépare sa réouverture pour le printemps 2023 en lien avec la future Maison de l'Allier sauvage en cours de création







Préservons un val d'Allier sauvage et vivant

www.alliersauvage.org